



## LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

### Aux représentant-e-s des médias

Le Conseil communal dévoile son programme politique 2018-2021

## **Investir pour réussir notre avenir !**

**Et si on imaginait Neuchâtel en 2030 ? Dans son programme politique 2018-2021, le Conseil communal formule une vision à long terme du développement souhaité pour Neuchâtel, avec une volonté résolue d'investir dans un contexte cantonal difficile. A travers cinq tableaux qui parlent d'ouverture, d'innovation, de créativité, de fantastique et de bien d'autres aspects, Neuchâtel se dessine en ville attractive, cœur dynamique d'une agglomération urbaine de 100'000 habitants.**

Dans son nouveau programme politique, le Conseil communal a souhaité se projeter dans l'avenir avec une vision à plus long terme que l'échéance habituelle d'une législature. Un temps long qui permet d'appréhender les enjeux et défis qui attendent les villes, comme par exemple celui du changement climatique, et d'aborder ainsi une question politique par excellence : quel Neuchâtel souhaitons-nous pour demain ?

Face au contexte politique, économique et social difficile qui pèse actuellement sur notre canton, la Ville de Neuchâtel affirme le rôle moteur qu'elle entend jouer au sein de l'agglomération et du canton et met en valeur ses atouts. « Notre Conseil souhaite proposer une vision stimulante de Neuchâtel à l'horizon 2030 », a indiqué le président Fabio Bongiovanni devant la presse vendredi matin.

Pour l'exécutif, ce pari sur l'avenir se traduit par des investissements importants sur les quatre prochaines années, avec la concrétisation de projets ambitieux. « Nous pensons qu'il faut se donner les moyens de poursuivre la mise en mouvement de notre ville, avec le concours de ses citoyen-ne-s, pour le bien des générations futures », a aussi déclaré Fabio Bongiovanni.

### **Analyse scientifique**

Dans un rapport d'information qui sera présenté le 15 janvier au Conseil général, l'exécutif s'appuie notamment sur une étude de l'Institut du management des villes et du territoire (IMVT) de la HEG-Arc pour identifier les leviers dont dispose la Ville de Neuchâtel en termes de forces et de faiblesses. Il en ressort notamment que celle-ci pourrait, par des mesures de promotion de l'économie dite résidentielle, accroître sa capacité à capter des flux financiers et favoriser leur circulation par la mise en place d'une chaîne locale de valeur ajoutée.

Le Conseil communal a également consulté, et c'est une première, les groupes politiques du Conseil général. Au final, il a développé une vision stratégique pour les

années à venir, se concentrant prioritairement sur les domaines de compétence communale. Pour illustrer son ambition, le Conseil communal décline la Ville de Neuchâtel en cinq tableaux dans lesquels apparaissent les grandes lignes d'actions à venir.

### Neuchâtel en cinq tableaux

1. Le premier de ces tableaux, **Neuchâtel, esprit ouvert**, souligne le rayonnement de la ville avec ses multiples partenariats, jumelages, relations internationales, mais aussi l'ouverture à l'Autre, aux idées, aux cultures du monde qui traversent Neuchâtel tout au long de son histoire. Aussi est-il prévu de réaménager le Collège latin, monument emblématique de notre rapport à la culture, à l'éducation et aux échanges, via un concours d'architecture. Un nouveau projet de fusion de communes devrait également voir le jour.
2. Avec **Neuchâtel, échappées bleues**, la nouvelle législature se place sous le signe de l'eau, ressource infiniment précieuse qu'il s'agit de préserver et de promouvoir par des mesures simples et partagées. Neuchâtel sera la deuxième ville de Suisse – et la troisième en Europe - à rejoindre le réseau mondial des « Communautés bleues ». Le réaménagement des rives s'inscrit dans cette volonté forte de valoriser l'environnement de notre ville tout en préservant son splendide écrin.
3. En troisième lieu, **Neuchâtel, évasion fantastique**. Car oui, Neuchâtel possède un cadre de vie fantastique, un patrimoine fantastique, un festival international du film... fantastique (NIFFF) qui font rayonner notre région ! Dans ce cadre, la Ville de Neuchâtel s'engage dans un projet de réhabilitation de la Tour des Prisons en lieu culturel et touristique, sous le nom de Tour des évasions. De même, les fresques fantastiques de John Howe à la rue du Neubourg contribuent à embellir la zone piétonne qui fêtera ses 40 ans en 2019.
4. Afin que sa population continue de bénéficier de la meilleure qualité de vie possible, la Ville aménage des lieux de détente, planifie une densification qualitative, améliore le réseau cyclable et étoffe ses structures d'accueil extrafamiliales. Sous le nom de **Neuchâtel, communauté vivante**, cette politique s'exprimera avec la mise sur pied d'assemblées citoyennes.
5. Enfin, Neuchâtel se distingue par son vaste réseau de compétences concentrées notamment autour des technologies vertes ou médicales, la miniaturisation, l'industrie 4.0, le photovoltaïque, l'économie digitale... Avec **Neuchâtel, économie créative**, la Ville promeut l'activité des actrices et acteurs économiques locaux, encourage l'innovation, se profile comme une vitrine d'architecture solaire et projette de transformer le hangar des trams sur la baie de l'Évole.

### Planification financière

Le Conseil communal a prévu des investissements nets d'un montant total de 210,5 millions de francs pour la période 2018-2021, ramené à 133,9 millions de francs en tenant compte des préfinancements et des recettes diverses. Conformément au mécanisme de maîtrise des finances, les deux tiers des dépenses (71,8%) sont autofinancées et le tiers sera assuré par divers emprunts. La planification financière 2018-2021 attribue ainsi les moyens nécessaires à la réalisation des objectifs de ce programme politique, marqué une nouvelle fois du sceau d'« Art de vivre et innovation ».

*Le programme politique et la planification financière 2018-2021 peuvent être consultés en ligne sur <http://www.neuchatelville.ch/conseil-communal-programme-politique>*

Neuchâtel, le 12 janvier 2018

Le Conseil communal

**Renseignements complémentaires:**

Fabio Bongiovanni, président du Conseil communal, 032 717 71 01, [fabio.bongiovanni@ne.ch](mailto:fabio.bongiovanni@ne.ch)

Gérard Blandenier, chef du service financier, 032 717 71 21, [gerard.blandenier@ne.ch](mailto:gerard.blandenier@ne.ch)